

## OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

Visant les actions de la société



Initiée par la société



Présentée par



Banque présentatrice  
et Garante

Conseillée par



### Prix de l'Offre :

5,00 euros par action MODELABS GROUP

### Durée de l'Offre :

10 jours de négociation.

Le calendrier de l'Offre sera déterminé par l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») conformément à son Règlement général.

### **AVIS IMPORTANT**

En application de l'article L.433-4 III du Code monétaire et financier et des articles 237-14 et suivants du Règlement général de l'AMF, dans le cas où les actionnaires minoritaires de la société MODELABS GROUP ne représenteraient pas plus de 5 % du capital ou des droits de vote de MODELABS GROUP à l'issue de l'offre publique d'achat simplifiée, BIGBEN INTERACTIVE a l'intention de mettre en œuvre dans un délai de trois mois à l'issue de la clôture de l'offre publique d'achat simplifiée, une procédure de retrait obligatoire afin de se voir transférer les actions de MODELABS GROUP non apportées à l'offre publique d'achat simplifiée moyennant une indemnisation de 5,00 euros par action MODELABS GROUP, égale au prix de l'offre publique d'achat simplifiée.

Le présent communiqué est diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27-2° et de l'article 231-28 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »).

En application de l'article L. 621-8 du code monétaire et financier et de l'article 231-23 de son règlement général, l'AMF a, en application de sa décision de conformité du 17 juillet 2012, apposé le visa n° 12-357 en date du 17 juillet 2012 sur la note d'information établie par Bigben Interactive relative à l'offre publique d'achat simplifiée portant sur les actions ModeLabs Group non encore détenues par Bigben Interactive.

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, le document contenant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Bigben Interactive a été déposé auprès de l'AMF le 18 juillet 2012. Il est précisé que ce document intègre par référence le document de référence pour l'exercice 2011/2012 clos le 31 mars 2012 déposé auprès de l'AMF le 17 juillet 2012 sous le n° D.12-0725. Ce document de référence est disponible sur le site internet de Bigben Interactive ([www.bigben.fr](http://www.bigben.fr)) sous la rubrique « Corporate - Information réglementée ».

La note d'information établie par Bigben Interactive et le document contenant les autres informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de Bigben Interactive, sont disponibles sur le site internet de l'AMF ([www.amffrance.org](http://www.amffrance.org)), sur le site internet de Bigben Interactive ([www.bigben.fr](http://www.bigben.fr)) et peuvent être obtenus sans frais auprès de :

- Bigben Interactive, CRT 2 rue de la Voyette, 59818 Lesquin ;
- Natixis BFI / ECM, 47, quai d'Austerlitz, 75013 Paris.